

S. C. 1883
COMMISSION chargée de l'examen des projets de
lois portant déclaration d'utilité publique
des chemins de fer. (Année 1883.) — Nommée
le 18 janvier 1883.

MM.

- 1^{er} BUREAU : ALBERT GRÉVY.
2^o — GÉNÉRAL FARRE.
3^o — GÉNÉRAL DUBOYS-FRESNEY.
4^o — CUVINOT.
5^o — COLONEL MEINADIER.
6^o — LE BASTARD.
7^o — MAGNIEZ.
8^o — BÉRALDI.
9^o — THUREL. *Re-4-2*



A series of horizontal blue lines are printed on the right side of the page, extending from the gutter towards the right edge. These lines are evenly spaced and cover approximately the right third of the page's width.

Séance du 22 janvier 1883

La commission tendant à une heure sous la présidence de M. le
Maire de Berny

M. Albert Guey, président et M. Curinat, secrétaire
de la commission de Berny
(Mairie)

Albert Guey

Séance du 8 Mars 1883

Présidence de M. Guey

Deux projets de pont de Berny

1^o chemin de fer de Neufchâteau à Berny par Sati

M. le Président a plusieurs observations à

sur le projet de pont de Berny qui a été soumis

à l'Assemblée. Il y a dans les projets de pont

de Berny sur le chemin de Berny

de Berny par Sati. M. le Président

M. le Président a aussi nommé rapporteur

2^o chemin de fer de Berny local de

Valmerindon à Epiais. M. le Président a

M. Curinat est nommé rapporteur

M. le Président a aussi nommé deux projets de

chemin de fer de Berny par Sati et de Berny par

le chemin de Berny par Sati et de Berny par

le chemin de Berny par Sati et de Berny par

le chemin de Berny par Sati et de Berny par

le chemin de Berny par Sati et de Berny par

in Fidei et Sancti Spiritus. Mais les sciences
 n'est pas seulement l'Europe et la France
 devant le conseil d'Etat. Le projet en est
 le fait Le Ministre demande pour cela
 les consentes d'abord qu'on et les facultés
 et pour l'ensemble. La science n'est pas
 seulement elle dans et elle dans le projet
 insérée et dans d'autres engagements. Il
 en fait seulement dans le projet Il y a
 l'examen de la commission actuelle peut être
 régulièrement faite et le projet

Le Sénat ne peut que les commissions et les
 autres régulièrement

Le général Laine cite l'exemple de la commission
 des pétitions

Le Président est celui de la commission
 d'initiative. Les commissions de 1876 ont
 le projet en fait par en lui de fait

Le Chemin de St. Alvin à Valenciennes et de
 Valenciennes à Cambrai

Le projet en est déposé au Sénat le 17 juin 80
 la commission avait conclu un arrangement
 par le Sénat. Le Sénat et la Chambre en 1881
 a été transmis de la commission en 1882.

Il y a lieu de savoir si sur cette question
 sur les questions de la commission est
 Les commissions de l'Université et
 Président et premier sur le point d'avis et
 le Président au Sénat

Le Sénat est ainsi

Le Président

Le Secrétaire

Albert Giry

Wagnier

3

Séance du 13 Mars 1883

Séance ouverte à 2^h 1/2

Présents MM Albert Grévy, Président, Curmiot Secrétaire,
Chassel, Le Bastard, Beraldi, G^{al} Vane, G^{al} Duboyz Prunay, et Magnin

M^r le G^{al} Vane donne lecture du rapport qu'il a préparé
sur le projet de loi relatif à l'établissement d'un chemin de fer
d'intérêt stratégique entre Neufchâteau et Barissey la Côte -

La Commission, après avoir entendu la lecture du rapport, en a adopté
le texte et en autorise le dépôt -

M^r Curmiot rend compte ensuite à la Commission de l'examen
qu'il a fait du dossier du chemin de fer de Valmerois à Spicé-Abbaye,
il fait ressortir les objections auxquelles cet examen lui paraît donner lieu.
La Commission renvoie la question de ces objections et aprouve à
une séance ultérieure la solution définitive

Séance est levée à 3^h 20'

Le Président

Albert Grévy

Le Secrétaire

Curmiot

Séance du 17 Mars 1883

Séance ouverte à 1^h 1/2

Présents MM Albert Grévy, Président, Curmiot Secrétaire,
Le Bastard, G^{al} Duboyz Prunay, G^{al} Vane, Beraldi, Chassel

M^r Beraldi donne lecture du rapport qu'il a préparé sur le
projet de loi portant autorisation d'assurer l'exploitation provisoire de
diverses lignes construites et non concédées -

Le rapport est adopté, et la Commission en autorise le dépôt - Il
est entendu en outre que le rapporteur demandera l'urgence.

4
M^r Curriot fait connaître le résultat de sa conversation avec
M^r Laval, le quel ^{concessionnaire du chemin de fer d'intérêt local Valandorais à Epiais Rehus} accepte la réduction de 7500^{fr} à 6000^{fr}
M^r le Président donne lecture de la lettre ^{écrite} adressée par M^r Laval
Après une discussion à laquelle prennent part les différents membres
de la Commission, il est entendu que la lettre de M^r Laval sera
transmise à M^r le Ministre des Travaux Publics pour qu'il
examine la proposition nouvelle résultant de cette lettre, et qu'il
la soumette, s'il le juge utile, au Conseil général de Seine et Oise.
La séance est levée à 9 h 1/2

Le Président
Albert Gruy

Le Secrétaire

Curriot

* La lettre adressée à M^r le Ministre des Travaux Publics
est ainsi libellée :

Monsieur le Ministre,

La Commission chargée de l'examen du projet de loi ayant
pour objet la déclaration d'utilité publique du chemin de fer
d'intérêt local à voie étroite de Valandorais à Epiais Rehus,
a reçu de M^r le Directeur de la Société concessionnaire la lettre
ci-jointe par laquelle la Société propose de modifier l'art. 3
de la Convention passée avec le D^{pt} de Seine et Oise, et de
réduire de 7500^{fr} à 6000^{fr} le minimum des frais d'exploitation
par kilomètre.

Cette proposition change assez notablement les conditions de la concession
et nous avons peur qu'il conviendrait de vous en référer. Il vous appartient
en outre d'approuver si le Conseil général de Seine et Oise ne doit
pas être consulté de manière que la Commission du Sénat soit saisi
de admissions nécessaires à l'époque de la rentrée des Chambres

Veuillez etc

Curriot - Secrétaire de la Commission

Séance du 18 Mai 1883

La séance s'ouvre à 1^h 1/4 sous la présidence de M. Albert Grévy.
Présents: M. A. Grévy, Curriot, Secretaire, Le Bastard,
Magnier, Cheneb, L. Meriadec, Gal Duboy Breton, J. Jasse.
M. Curriot donne lecture du rapport qu'il a préparé sur le
projet de loi relatif au chemin de fer de Valenciennes à Epiais-Blanc.
Après une observation de M. A. Grévy et une réponse
de M. Curriot, la Commission adopte le projet de loi et autorise
le dépôt du rapport.

Le Président
Albert Grévy

Le Secrétaire
Curriot

Séance du 6 Juillet 1883

La séance s'ouvre à 1^h 1/2 sous la présidence de M. A. Grévy.
M. Curriot donne lecture du rapport qu'il a préparé pour le
chemin de fer d'Estretat à Dénis à Prades. Le rapport est adopté.
La Commission charge M. Curriot de préparer le rapport sur les
chemins de fer de la Corse.

La séance est levée à 2^h 1/2

Le Président
Albert Grévy

Le Secrétaire
Curriot

Séance du 18 Juillet

Présidence de M. Curriot

Chemin de fer de Nevers à Paris. Réponse acquiescente.
Rapporteur M. Curriot.
Amblegnon Pauracé M. Bernier

rapport d'Orange à Vaison M. Beraud
Explication française des chemins
ou par de l'Etat M. Magniez
La séance est levée

Le Président Le Secrétaire
Albat Guizy De Magniez

Séance du 27 Juillet 1867

Président M. Guizy
M. le Général Lacombe donne lecture de
son rapport sur les chemins ou par de
Monsieur de Vigny ou par

Le rapport est adopté

M. Magniez donne lecture de son rapport
sur l'explication française des chemins ou
par pendant le 2e semestre

Adopté

M. Beraud donne lecture de son rapport
sur les chemins ou par de M. Magniez ou
Monsieur de Vigny. Le rapport est adopté

2° Du rapport sur les chemins ou par
d'Orange à Vaison. Ce rapport est adopté

Après les observations de M. Beraud les
commissaires de la section en honneur de
Monsieur de Vigny ou par

La séance est levée

Le Président Le Secrétaire
Albat Guizy De Magniez

Seance du 27 juillet 1885
 Présidence de M. Leprieux
 M. le g^l Lamou est nommé rapporteur des
 projets relatifs aux chemins de fer en la Corse
 en remplacement de M. Lussinot

La séance est levée
 Le Président Le Secrétaire
 A. Magnan

Séance du 29 juillet 1885

La séance s'ouvre à 12 h 1/2 sous la présidence de M. A. Grévy
 M. le Bastard donne lecture du rapport qu'il a préparé sur le
 projet de loi portant réclamation d'utilité publique l'établissement d'un réseau
 de chemins de fer d'intérêt local à voie étroite, dans le département de l'Allier -

La Commission adopte les conclusions du rapport et en autorise le dépôt -

M. Séraldi donne lecture du rapport qu'il a préparé sur la
 rétrocession subrogée d'Arles à St-Vincent
 Le rapport est adopté.

M. le g^l Lamou donne lecture du rapport qu'il a préparé sur le
 projet de loi relatif aux chemins de fer Corses.

Le rapport est ajourné.
 La séance est levée à 1 h

Le Président Le Secrétaire
 Albert Grévy Curmy

Séance du 6 Novembre 1885

La séance s'ouvre à 2^h sous la Présidence de
M^r de Grevy -

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport sur les chemins
de fer cordés -

La Commission adopte le projet de loi relatif aux chemins
de fer cordés, sauf l'article 2 - qui sera supprimé; une
explication contenue dans le rapport dira les raisons de cette
suppression - Le dépôt du rapport est autorisé -

- Pour la ligne d'Orange à Vaison, la Commission
ajourne - à raison de la difficulté d'exécution par l'Etat.
Une partie des Conventions actuellement en discussion -

- Le projet de loi relatif à la ligne de Castelfaloux
à Nochefat - M^r Curvier est nommé Rapporteur
La séance est levée à 3^h -

Le Secrétaire

Cuvrier

Séance du 27 Décembre 1885

Président M^r de Grevy.

Stanis présents MM. Albert Grevy, Curvier, Magnier, Churel
et M^r Duboye Presnay, et Colonel Meinadier.

M^r Curvier expose qu'il se agit de l'entretien de la ligne de fer
publié de la question de chemin de fer d'Orange à Vaison.

De l'avis de M^r le Ministre, il n'y a pas lieu de proposer
quant à présent la déclaration d'utilité publique de cette ligne.

Elle n'est pas comprise dans la liste des chemins actuellement
concédés à la Cie de Lyon, et toute les lignes comprises

Dans cette catégorie doivent figurer ultérieurement l'objet
d'un classement particulier. Il y a lieu d'ajourner
la Commission pour l'ajournement

Pour la ligne de Castetjaloux à Roquefort, la situation
n'est plus la même - La ligne a été concédée en 1871, et il
serait tout à fait injuste de la laisser de côté, et de faire
passer avant cette ligne celles qui font l'objet des Conventions
de 1883 - M^r le Ministre en désire la déclaration
d'utilité publique -

M^r Curriol donne lecture du rapport qu'il a préparé
à cet effet -

La Commission adopte le rapport sans autres modifications.

Le séance est levée à 2 h

Le Secrétaire

Curry